

Compte-rendu du Groupe Action-Projet Aménagement de l'espace urbain : stationnement et circulation à Saillans – 13 février 2015

Présents : Christiane DAUMAS, Clairette GORCE ANDRIEUX, Monique GAUTHERON, Frédéric MORIN, Salomé MORIN, Ordia KRAZEM, Aurélien BEYLIER, Martine LAMANDE, Sabine GIRARD, Vincent BEILLARD, André ODDON, Michel GAUTHERON, Fernand KARAGIANNIS, Agnès CAROD, Netty BAILLEUX, Mikaël BOILLOZ, Joachim HIRSCHLER

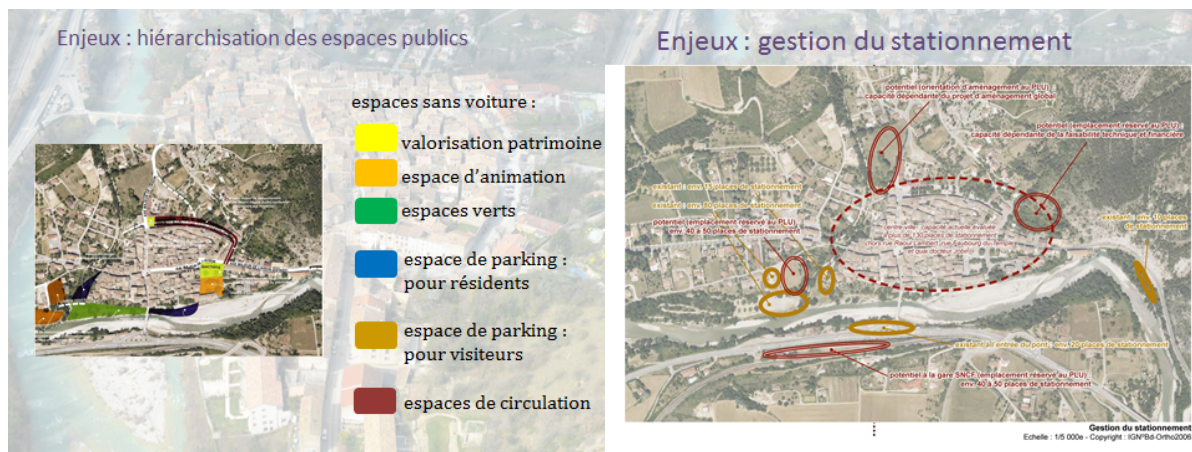
Excusés : Monique TEGHIL, William PINARD, Mireille BANET

Animation : Alixe Poncelin et Bruno Monnier

Secrétariat : Sabine Girard

Introduction (élus)

Sabine Girard rappelle les orientations et pistes d'action issues de la dernière réunion du 12/09/2014 (cf. compte-rendu précédent). Elle présente des éléments issus de l'étude du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) : « AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DE LA VILLE DE SAILLANS » - RÉFLEXION PRÉALABLE - janvier 2010



Introduction des animateurs

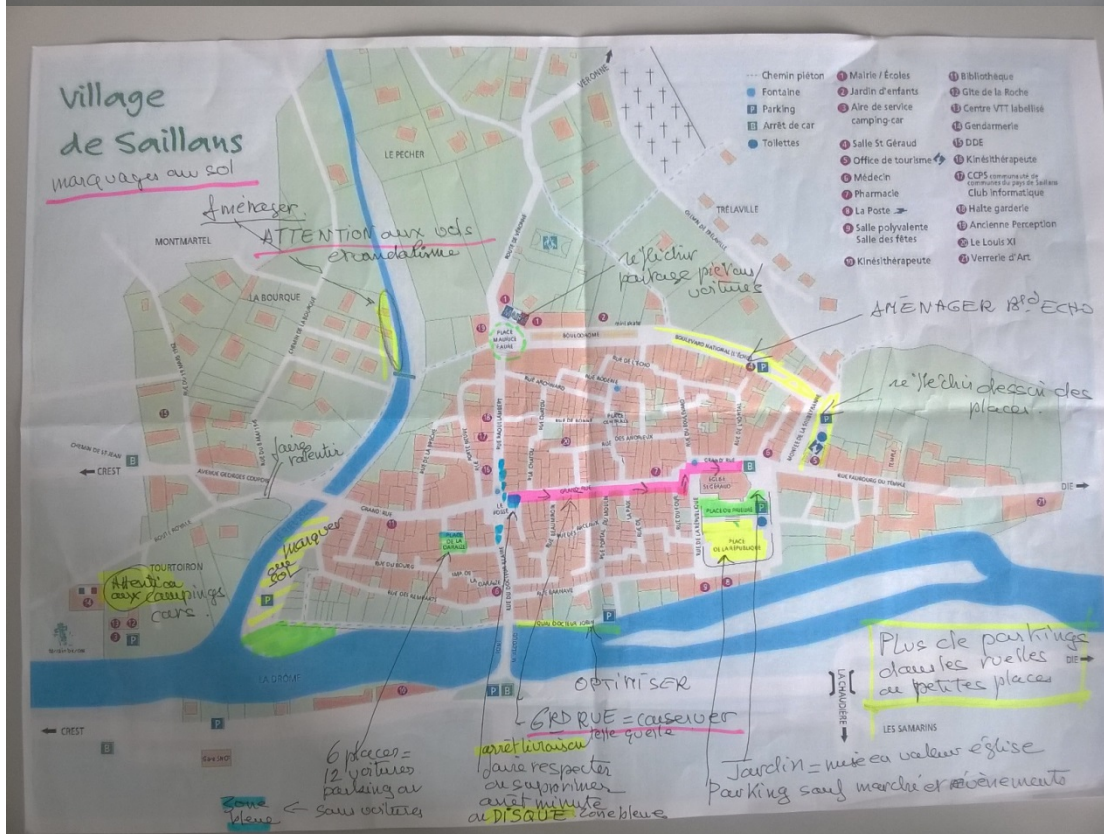
Rappel des objectifs précis de la séance et présentation du déroulé.

- Partage espace parking / non parking
- Piste d'aménagement : rationalisation parking notamment

Moins importants dans ce GAP et seront traités plus tard : la circulation ; le plan de stationnement hors du village lors de forte affluence et pour le 2nd véhicule des résidents ; les besoins nouveaux parkings

Partage des espaces entre parkings et autres usages

Trois groupes sont formés. À partir d'un plan du village, chaque groupe travaille à identifier sur les plans les possibilités de parking et les espaces que l'on souhaite laisser sans véhicule à moteur (rappel de l'orientation municipale sur le partage de l'espace).



Il ressort des discussions la stratégie suivante :

- Priorité au réaménagement des parkings existants par des systèmes de marquage au sol (rondins par exemple sur terre meuble)
- Résorber des points noirs de circulation en supprimant certains stationnements-minute et en instauration des zones à disque bleu

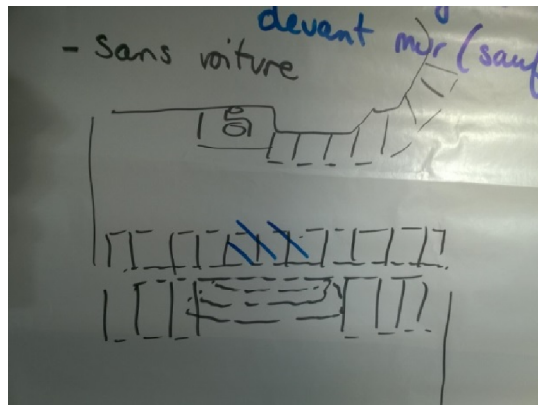
Vote pondéré sur les espaces prioritaires à réaménager :

- Places de la République et du Prieuré (12)
- Boulevard de l'Echo (9)
- Place de la Daraize (9)
- Parking en terre Tourtoiron (8)
- Point I (6)
- Parking Gare (6)
- Montée de la Soubeyranne (3)
- Quai Jobin (2)
- Rues du quartier de la Bourque (2)

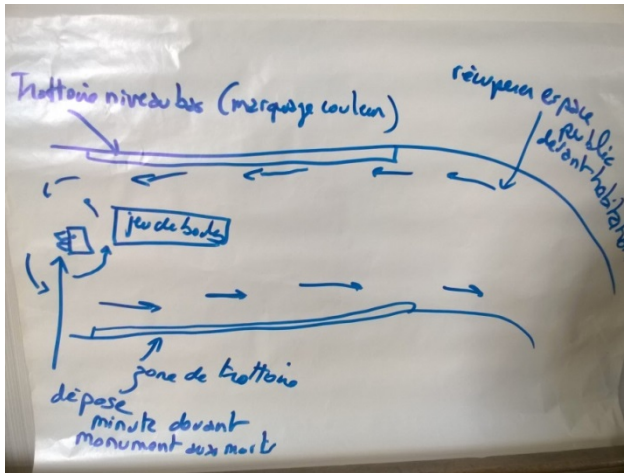
Pistes d'aménagement de quelques espaces choisis.

Trois groupes sont formés. A partir de photos aériennes, chaque groupe travaille sur des propositions d'aménagement des espaces priorités dans le point précédent. L'objectif est d'avancer des pistes tant sur la géographie du lieu, que sur les matériaux d'aménagement, ou encore, les habitudes de circulation sur ce lieu

1. Place de la République et du Prieuré : 2 propositions distinctes :
 - a. Garder la place de la République en zone partagée : parking sur les côtés / espace piéton au centre ; garder la place du Prieuré pour un usage piéton
 - b. Rationaliser le parking place du Prieuré en facilitant la circulation piétonne vers les trois accès (notamment vers l'escalier) ; mettre en place des stationnements de courte durée (1h ; disque)



2. Parking Tourtoiron : déplacement des camping-cars (hébergement nocturne risqué en raison du caractère inondable de la zone) et réaménagement de l'espace pour un parking uniquement dédié aux voitures avec un sens unique de circulation ; déplacement du terrain de « longue » pour gagner encore 30 place envisageable.
3. Boulevard de l'Echo : sur la base de l'étude CAUE, une solution semble intéressante, mais en conservant le jeu de boule. Cela consiste en une zone de stationnement centrale, un sens de circulation unique, des trottoirs matérialisés sur les côtés et en la création d'un espace dépose-minute devant l'école



4. Place de la Daraize : réduire les places de stationnement pour une réappropriation plus piétonne de la place (cf. schéma)



Conclusion

Le temps de réunion étant écoulé, et même dépassé, la restitution en grand groupe a été abrégée et les pistes proposées par les groupes n'ont pas pu être débattues et validées. Les différentes idées seront reprises par la municipalité en vue de proposer une stratégie globale de réaménagement, qui sera discutée ultérieurement en GAP.